

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 153**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

---

**OBJET**

Commune d'Orgon - Travaux de voirie - Aide Exceptionnelle à l'Investissement 2016

---

**Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
139.35**

## **PRESENTATION**

J'ai été saisie d'une demande de subvention départementale exceptionnelle formulée par la commune d'Orgon concernant le désamiantage de la D7 N en centre du village et la réfection du parvis du collège Mont-Sauvy.

## **CONSISTANCE ET FINANCEMENT DU PROJET**

- **AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE : DESAMIANTAGE DE LA D7 N**

Lors des études de diagnostic réalisées dans le cadre de l'aménagement de la D7 N, en traversée du village, il a été mené des investigations poussées concernant l'état de la chaussée.

Les analyses des échantillons prélevés sur l'ensemble du linéaire soit 1090 ml ont permis de définir le programme de renouvellement de la couche de roulement.

La partie centre du village est polluée à l'amiante sur 65 % du linéaire. La partie nord du village est polluée aux Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques sur 22 % du linéaire. Le projet prévoit donc de dépolluer les sites, en préalable au chantier.

Compte tenu de la localisation de la zone amantiée (en plein centre du village), il est nécessaire de réaliser le désamiantage du revêtement de surface actuel, via un rabotage spécifique qui va engendrer un surcoût.

Le coût global de cette opération est estimé à 637.472 € HT, conformément au détail joint en annexe.

- **REFECTION DU PARVIS DU COLLEGE DU MONT-SAUVY**

La commune a réalisé un échange de parcelles avec le syndicat des collèges du canton d'Orgon en vue d'acquérir toute la voirie desservant le collège Mont-Sauvy. En effet, le syndicat n'avait pas entrepris de travaux de voirie, depuis sa création. Il s'agit de 7 500 m<sup>2</sup> de voirie composés de deux parkings (le premier pour les bus, le deuxième pour les véhicules des enseignants, du personnel ATOS et des parents d'élèves).

Les travaux consisteront à la réfection de la chaussée, à la création d'un trottoir, à la fourniture et la pose de bordures, le marquage au sol associé au projet et la signalisation.

Le coût global de cette opération est estimé à 150.000 € HT, conformément au détail joint en annexe.

Le coût global de ce programme de travaux de voirie s'élève à 787.472 € HT, conformément au détail joint en annexe.

La commune ne bénéficiant d'aucune aide financière pour ce projet, le montant total de la subvention départementale pourrait s'élever à 551.230 € sur une dépense subventionnable globale de 787.472 € HT, conformément au détail joint en annexe.

## PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune d'Orgon, à titre exceptionnel, une subvention de 551.230 € sur une dépense subventionnable globale de 787.472 € HT, pour la réalisation de ce programme de travaux de voirie, conformément au détail joint en annexe,
- m'autoriser à signer avec la commune d'Orgon, la convention de partenariat définissant les modalités de la participation financière du département, selon le modèle-type prévu à cet effet.

En cas de décision favorable de votre part, je vous propose :

- d'engager cette dépense au chapitre 204 du budget départemental, sur l'autorisation de programme 2016-26005A dont la dotation est suffisante,
- d'approuver le montant d'affectation, comme indiqué dans le tableau ci-après :

		Montant De l'AP En M52	Total affecté à ce jour en M52	Montant de la nouvelle affectation
AP	2016 – 26005A	10 000 000 €	168.579 €	551.230 €
OPERATION Détail nouvelle affectation - IB	201626005			
	204.71.204141	2 000 000 €	€	
	204.71.204142	8 000 000 €	168.579 €	551.230 €
Dernière Commission Permanente ayant voté une affectation concernant cette autorisation de programme : 27/05/2016, rapport n° 52				

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL